

ASSEMBLEE NATIONALE30 septembre 2005

LOI D'ORIENTATION AGRICOLE - (n° 2341)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 347

présenté par
M. Herth, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 21

Supprimer le IV de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.